



Scies circulaires radiales

Liste de contrôle

Les scies circulaires radiales de votre entreprise sont-elles sûres et correctement utilisées?

Vous pouvez réduire fortement le risque d'accidents en veillant au bon fonctionnement des machines et à une formation adéquate du personnel.

Les principaux dangers sont:

- le contact avec la lame, lorsque celle-ci ne reprend plus entièrement sa position initiale ou dépasse le guide transversal
- le contact avec la lame en rotation lorsque la main traverse le plan de coupe pour enlever un déchet ou déplacer la pièce à couper
- les blessures consécutives aux projections de pièces ou de copeaux

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

Organes de commande

1 **L'interrupteur** de mise en marche de la machine est-il protégé contre tout enclenchement involontaire? oui non

2 **La poignée** pour le maniement de l'agrégat porte-lame est-elle isolée? (Fig. 1 et 2) oui non

Couverture de la lame

3 La partie supérieure de la lame est-elle équipée d'une **cape protectrice** s'abaissant jusqu'au bord inférieur des flasques? (Fig. 1 et 2) oui en partie non

4 En position initiale, la lame est-elle **couverte** latéralement et à l'arrière derrière le guide? (Fig. 1 et 2) oui en partie non

- Ce dispositif ne doit pas entraver les possibilités de la lame (pivotement ou inclinaison) ni le système d'aspiration.
- En position initiale, la lame ne doit pas dépasser le guide transversal.

Agrégat porte-lame

5 Lorsque la poignée est relâchée, **la lame** reprend-elle **automatiquement** et complètement sa **position initiale** derrière le guide (dispositif de rappel)? (Fig. 3) oui en partie non

6 **L'agrégat porte-lame** est-il maintenu dans sa position initiale par un **dispositif de maintien** efficace? (Fig. 3) oui non

Appui et guide de la pièce à travailler

7 La machine est-elle installée sur une **table** ou un support **stable et sûr**? oui non

8 La **table** est-elle **suffisamment large**, de façon que la lame, dans sa position extrême avant, ne la dépasse pas? (Fig. 1 et 2) oui non

9 **La largeur des fentes** dans le guide pour le passage de la lame est-elle inférieure à 12 mm? oui non

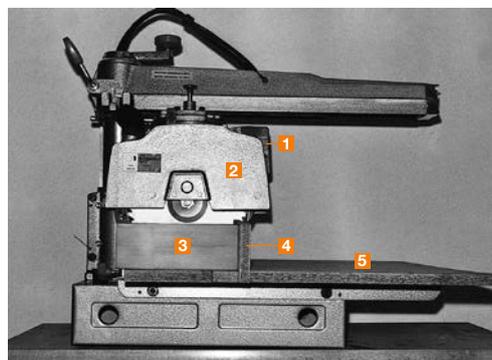
10 **La hauteur du guide**, des deux côtés de la lame, est-elle de 60 mm au moins? (Fig. 1 et 2) oui non

11 Des mesures sont-elles prises de chaque côté du plan de coupe afin **d'éviter le basculement de la pièce**? oui non

Par exemple le prolongement de la table ou l'utilisation de servantes réglables



1 Scie circulaire radiale protégée selon les prescriptions



2 Ancien modèle de machine correctement équipé et protégé

- 1 Poignée isolée (question 2)
- 2 Cape protectrice arrivant jusqu'au bord inférieur des flasques (question 3)
- 3 Couverture prévenant l'accès horizontal de côté et de l'arrière de la lame (question 4)
- 4 Guide transversal d'une hauteur de 60 mm au moins (question 10)
- 5 Table de la machine dépassant la course maximum de la lame (question 8)



3
1 Dispositif de maintien de l'agrégat porte-lame en position initiale (mâchoires et tourillon)
2 Dispositif de rappel de l'agrégat porte-lame en position initiale

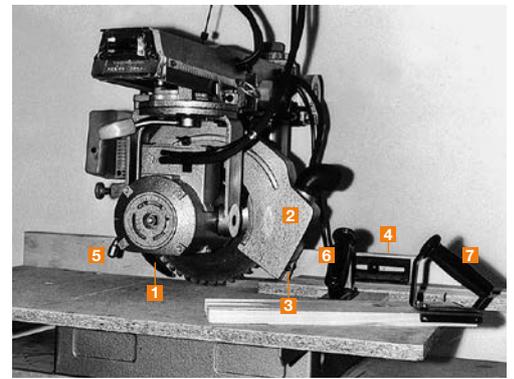
Coupes en long (fig. 4)

- 12 Si la machine peut effectuer des coupes en long, est-elle équipée:
- oui
 - non
 - d'un couteau diviseur réglable et escamotable pour les coupes en opposition?
 - d'un couteau diviseur réglable et escamotable pour les coupes en avalant?
-
- 13 Si la machine peut effectuer des coupes en long, est-il possible d'abaisser la cape sur la pièce à travailler ou est-elle équipée d'une cape complémentaire réglable?
- oui
 non
-
- 14 Si la machine peut effectuer des coupes en long, y a-t-il un guide intermédiaire réglable pour le guide longitudinal?
- oui
 non
-
- 15 Si la machine peut effectuer des coupes en long, un poussoir longitudinal et un poussoir latéral sont-ils à disposition?
- oui
 non

Organisation, formation, comportement

- 16 Les utilisateurs portent-ils des **protecteurs d'ouïe** lors du travail à la scie circulaire radiale? (Fig. 5)
- oui
 en partie
 non
-
- 17 Les utilisateurs portent-ils des **lunettes de protection** lorsque des éclats sont prévisibles? (Fig. 5)
- Par exemple lors de la coupe de bois comportant des nœuds, etc.
- oui
 en partie
 non
-
- 18 Votre entreprise dispose-t-elle de **règles de sécurité** concernant l'utilisation des scies circulaires radiales?
- Exemples: voir encadré ci-dessous.
- oui
 non
-
- 19 Les utilisateurs sont-ils **instruits** sur les règles de sécurité à respecter lors de l'utilisation des scies circulaires radiales?
- oui
 en partie
 non
-
- 20 Les supérieurs **contrôlent**-ils le respect des règles de sécurité?
- oui
 en partie
 non
-
- 21 Un responsable a-t-il été désigné et formé pour **entretenir** la scie circulaire radiale selon la notice d'instructions?
- oui
 non
-
- 22 Les scies circulaires radiales fabriquées à partir de 1997 ont-elles été livrées avec une **déclaration de conformité** du fabricant ainsi qu'une **notice d'instructions**?
- oui
 en partie
 non

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.



4 Lame en position pour coupes en long

- 1 Couteau diviseur réglable
- 2 Cape abaissée sur la pièce à travailler
- 3 Repère de coupe sur la cape
- 4 Guide intermédiaire réglable
- 5 Guide longitudinal
- 6 et 7 Poussoirs latéral et longitudinal



5 Lorsque le port de lunettes de protection ou de protecteurs d'ouïe est requis, le poste de travail doit comporter les signaux d'obligation correspondants. Ils peuvent être commandés auprès de la Suva (protection oculaire: réf. 1729/2; protecteur d'ouïe: réf. 1729/5).

Règles de sécurité (question 18)

Travailler en toute sécurité nécessite l'élaboration et l'application de règles de sécurité claires. Ces règles doivent être spécifiques à la machine et à son utilisation. La notice d'instructions et la publication «Des règles pour davantage de sécurité», www.suva.ch/66110.f, peuvent se révéler utiles pour l'élaboration des règles de sécurité nécessaires.

Exemples:

- Nous nous tenons hors du plan de coupe de la lame.
- Nous veillons à ce que la pièce à travailler soit toujours en appui et maintenue contre le guide. Si la pièce est maintenue à la main, nous respectons une distance de sécurité par rapport à la lame (env. la taille du poing).
- Après chaque découpe, nous nous assurons que la lame se trouve dans sa position initiale derrière le guide.
- Nous portons les équipements de protection prescrits (p. ex. protecteurs d'ouïe, lunettes de protection)
- Nous laissons le poste de travail en ordre et la machine en état de sécurité.
- Etc.

